

pas faire aussi facilement si la poche des eaux n'existait pas. Cependant, le fœtus n'est pas complètement à l'abri des traumatismes. Il est tout à fait indépendant de la mère, cependant, il lui emprunte les matériaux dissous dans le sérum du sang maternel et qui peuvent passer à travers l'épithélium placentaire. Il peut en même temps recevoir par le placenta et la veine ombilicale des substances toxiques.

En général, dans les intoxications le fœtus renferme une proportion de poison moindre que celle que l'on rencontre chez la mère, et ses tissus offrent plus de résistance à l'intoxication. Lorsque la mère a été tuée par le chloroforme, en ouvrant de suite l'utérus, on peut trouver l'enfant encore vivant. Il en est de même pour les enfants des femmes tuées par asphyxie.

Les microbes passent, eux aussi, quelquefois à travers le placenta, mais le fait est rare, on a alors des maladies congénitales et non héréditaires. (1) La fièvre typhoïde, la variole, la rage, le choléra congénitales sont connus, ces maladies peuvent se transmettre de la mère au fœtus, mais pas dans tous les cas.

La question de l'hérédité dans les maladies a été bien élucidée pour la première fois par Pasteur dans son travail sur les maladies des vers à soie.

Pasteur, étudiant les causes qui, en 1865, amenaient la ruine de l'industrie de la soie dans le Sud de la France, nous a montré qu'il existait deux maladies dans les éducations infectées, la pébrine et la flacherie. Le germe de la pébrine passe du corps de la mère dans les œufs et dans les petits; le mâle ne leur communique pas la maladie, mais donne une progéniture faible et débile. Dans la flacherie, au contraire, ni le mâle, ni la femelle ne peuvent transmettre l'infection; mais si l'un d'eux est malade le produit est faible et présente une prédisposition marquée à contracter la maladie.

Chez l'homme il existe deux maladies à évolution lente: la syphilis et la tuberculose, dans lesquelles on a bien étudié ce qui se passe au point de vue de l'hérédité, et dans lesquelles il faut tenir compte de l'état des deux générateurs.

*Heredito-syphills.* — Si la mère est syphilitique l'avortement est fréquent, à cause des lésions du placenta; d'autres fois l'en-

(1) Congénital: qui est transmis avec la vie qui existe au moment de la naissance. Hérédité, Loi biologique d'après laquelle les êtres vivants tendent à se répéter dans leurs descendants et à leur transmettre leurs propriétés.